



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Seizième session ordinaire

Rome (Italie), 30 janvier-3 février 2017

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

POINT 1: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER

Dans le présent document figure l'*Ordre du jour annoté et le calendrier provisoires*, pour examen par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission). Le calendrier est indiqué en annexe.

PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

Depuis 2007, le Programme de travail pluriannuel guide les travaux de la Commission. Il a été révisé pour la dernière fois dans le cadre du Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture 2014-2023, adopté par la Commission à sa quatorzième session ordinaire¹. À l'heure de se pencher sur les points 2 à 8 de l'ordre du jour, la Commission souhaitera peut-être prendre en considération les recommandations de ses organes subsidiaires², ainsi que les contributions des organisations et des instruments internationaux qui sont disponibles sur son site Internet (www.fao.org/nr/cgrfa). Le document intitulé *Contributions des organisations et des instruments internationaux sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-

¹ CGRFA-14/13/Rapport, annexe I.

² CGRFA-16/17/6; CGRFA-16/17/10; CGRFA-16/17/12; CGRFA-16/17/15; CGRFA-16/17/18.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr399

16/17/Inf.9) donne un aperçu des organisations et des instruments internationaux qui ont répondu à l'appel et des domaines sur lesquels ils ont fait rapport.

POINT 2: QUESTIONS TRANSVERSALES

2.1 L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

Lorsqu'elle a adopté son Programme de travail pluriannuel en 2007, la Commission est convenue qu'il fallait élaborer un rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. À sa dernière session, la Commission s'est félicitée des progrès accomplis dans l'élaboration du rapport et a invité le Secrétaire à poursuivre en ce sens et à lui présenter un projet pour examen à la présente session³.

Le document intitulé *Élaboration du rapport sur L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA-16/17/3)* fournit des informations actualisées sur l'élaboration du rapport, y compris sur l'établissement des rapports nationaux et les renseignements reçus d'autres sources, ainsi que sur les consultations régionales informelles qui ont été organisées afin de permettre aux participants de partager des informations et de déterminer les besoins et les mesures possibles en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture. Ce document synthétise les principaux éléments préliminaires et indique les prochaines étapes à suivre et les ressources nécessaires à l'achèvement du rapport.

Le projet de rapport figure dans le document intitulé *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – Projet de rapport (CGRFA-16/17/Inf.10)*.

Les rapports des consultations régionales sont contenus dans les documents portant les cotes **CGRFA-16/17/Inf.11.1** à **CGRFA-16/17/Inf.11.6**. Les besoins et les mesures possibles qui ont été déterminés à l'occasion des consultations régionales ont été compilés par le Secrétariat dans le document intitulé *Biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture – Besoins et mesures possibles (CGRFA-16/17/4)*, pour examen par la Commission.

La Commission souhaitera peut-être prendre acte du projet de rapport, inviter les pays qui ne l'ont pas encore fait à transmettre leur rapport le 31 mars 2017 au plus tard et donner des indications sur l'achèvement du rapport et la communication des principaux éléments qu'il contiendra.

2.2 Rôle des ressources génétiques dans la sécurité alimentaire

Dans le prolongement de la manifestation spéciale sur la sécurité alimentaire et la diversité génétique, tenue avant sa dernière session, la Commission a demandé à son Secrétaire de poursuivre son action de sensibilisation au rôle important que jouent les ressources génétiques du point de vue de la sécurité alimentaire. Elle l'a aussi invité à réfléchir à des activités spécifiques qu'il serait possible de mener à cet égard⁴.

Dans le document intitulé *Sensibilisation au rôle des ressources génétiques dans la sécurité alimentaire et la nutrition (CGRFA-16/17/5)* sont suggérées différentes options, pour examen par la Commission.

2.3 Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages qui en découlent

À sa dernière session, la Commission s'est félicitée de l'établissement des *Éléments visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages) et a invité le Directeur général de la FAO à porter ce document à l'attention de la Conférence⁵. La Conférence de la FAO, à sa trente-neuvième session (juin 2015), a fait bon accueil

³ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphes 10 et 11.

⁴ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 74.

⁵ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 22 ii).

aux Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages et a invité les Membres à prendre ceux-ci en considération et, selon qu'il conviendrait, à les utiliser⁶.

Par ailleurs, la Commission a invité ses groupes de travail techniques intergouvernementaux (les groupes de travail) à continuer d'élaborer, avec l'aide du Secrétaire et pour examen par l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages (l'Équipe de spécialistes), des éléments propres aux différents sous-secteurs en matière d'accès et de partage des avantages, sans oublier le rôle des connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et leur utilisation traditionnelle, et en gardant à l'esprit les activités ou processus en cours au titre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁷. Elle a demandé à l'Équipe de spécialistes de se réunir de nouveau afin de compiler les résultats des réunions des différents groupes de travail.

Les groupes de travail se sont penchés sur l'accès et le partage des avantages lors de leurs réunions tenues en 2014⁸ et 2016⁹. La troisième session de l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages s'est tenue du 13 au 15 septembre 2016 et son rapport (CGRFA-16/17/6) se trouve devant la Commission, pour examen.

Bien que l'Équipe de spécialistes ait estimé que la Commission avait formulé sa demande en temps voulu, elle a indiqué qu'*il était nécessaire que les quatre groupes de travail fournissent des éléments supplémentaires à l'appui du processus d'élaboration d'éléments propres aux différents sous-secteurs*¹⁰. Elle a recommandé des priorités concernant les travaux de la Commission pour le prochain exercice biennal, ainsi qu'un processus qui permettrait aux groupes de travail de disposer des informations nécessaires pour continuer à élaborer des éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages qui soient propres aux différents sous-secteurs¹¹.

Le document intitulé *Élaboration d'éléments propres aux sous-secteurs visant à faciliter la concrétisation au niveau national de l'accès et du partage des avantages dans les différents sous-secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/7)* présente brièvement les derniers travaux de la Commission dans le domaine de l'accès et du partage des avantages, fournit des informations sur le contexte global des politiques et analyse les incidences budgétaires des recommandations formulées par l'Équipe de spécialistes au sujet des activités futures de la Commission et de ses organes subsidiaires en matière d'accès et de partage des avantages, pour examen par la Commission.

Des informations sur les usages en matière d'utilisation et d'échange, les directives et les codes de conduite d'application volontaire et les pratiques optimales, ainsi que sur les normes et les protocoles communautaires relatifs à l'accès et au partage des avantages qui concernent particulièrement les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture figurent dans le document portant la cote **CGRFA-16/17/Inf.12**.

2.4 Examen du Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa quatorzième session ordinaire, la Commission a souligné combien les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture étaient importantes du point de vue de l'adaptation au changement climatique, a adopté le *Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2013-2017)* et a demandé qu'un rapport intérimaire sur la mise en œuvre de ce Programme de travail lui soit présenté à seizième session ordinaire¹².

⁶ C 2015/REP, paragraphe 52.

⁷ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 22.

⁸ CGRFA-15/15/9, paragraphes 19-25; CGRFA-15/15/12, paragraphes 30-36; CGRFA-15/15/14, paragraphes 40-45.

⁹ CGRFA-16/17/10, paragraphes 17-19; CGRFA-16/17/12, paragraphes 25-28; CGRFA-16/17/15, paragraphes 23-26; CGRFA-16/17/18, paragraphes 22-24.

¹⁰ CGRFA-16/17/6, paragraphe 9.

¹¹ CGRFA-16/17/6, paragraphe 10.

¹² CGRFA-14/13/Rapport, Annexe D.

Ce rapport intérimaire figure dans le document intitulé *Examen du Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/8)*, pour examen par la Commission.

2.5 Examen de l'application des objectifs et des indicateurs relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission a examiné les objectifs et indicateurs relatifs à la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et s'est félicitée du rôle de chef de file joué par la FAO dans l'élaboration et l'emploi de ces objectifs et indicateurs internationaux.

Le document intitulé *Objectifs et indicateurs relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: faits nouveaux et défis (CGRFA-16/17/9)* fournit des informations sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté en septembre 2015, et sur le rôle de la FAO dans l'élaboration et la mise en œuvre des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis sur la voie de la concrétisation des Objectifs de développement durable (ODD). Les cibles et indicateurs qui concernent des sous-secteurs des ressources génétiques en particulier sont traités au titre des points pertinents de l'ordre du jour (4.2, 5.2 et 6.2).

POINT 3: RESSOURCES GÉNÉTIQUES AQUATIQUES

3.1 Rapport de la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission est convenue d'établir le Groupe de travail technique intergouvernemental *ad hoc* sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture, chargé spécifiquement de guider l'élaboration et l'examen du rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹³. La première session du Groupe de travail s'est tenue du 20 au 22 juin 2016 et son rapport (CGRFA-16/17/10) se trouve devant la Commission, pour examen.

3.2 *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

À ses treizième et quatorzième sessions ordinaires, la Commission a examiné la portée du rapport sur *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture* et a décidé, à cette dernière session, qu'il concernerait uniquement les espèces aquatiques d'élevage et les espèces sauvages apparentées relevant de la compétence des États¹⁴. À sa dernière session, elle a approuvé le calendrier révisé pour l'élaboration du rapport, la liste indicative des études thématiques de référence et les coûts estimatifs¹⁵.

Le document intitulé *Élaboration du rapport sur L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA-16/17/11)* fournit des informations actualisées sur l'état d'avancement de l'élaboration du rapport, rend compte des observations et des recommandations formulées par le Groupe de travail et suggère les prochaines étapes à accomplir en vue d'achever le rapport. Le projet de rapport figure dans le document intitulé *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde – Projet de rapport (CGRFA-16/17/Inf.13)*.

À sa dernière session, la Commission a également rappelé combien il était important d'inviter le Groupe de travail consultatif du Comité des pêches sur les ressources génétiques aquatiques et les technologies associées à contribuer à l'élaboration du rapport. La première session du Groupe de

¹³ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 63.

¹⁴ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 76.

¹⁵ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 60.

travail consultatif s'est tenue les 1^{er} et 2 octobre 2015 et son rapport (**CGRFA-16/17/Inf.14**) se trouve devant la Commission, pour examen.

D'autres documents, établis au fur et à mesure de l'élaboration de *L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, seront publiés sur le site Internet de la FAO dès qu'ils seront disponibles.

POINT 4: RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

4.1 Rapport de la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire¹⁶.

La neuvième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 6 au 8 juillet 2016 et son rapport (**CGRFA-16/17/12**) se trouve devant la Commission, pour examen.

4.2 Examen du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

1) Examen de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

À sa dernière session, la Commission a appelé la FAO à continuer d'aider les pays à mettre en œuvre le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques. Elle est convenue d'examiner le fonctionnement et l'efficacité de la *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*, qu'elle a adoptée en 2012 et qui a pour objet «*d'améliorer la disponibilité, la transparence, l'efficacité et l'efficience de la fourniture de ressources financières substantielles et supplémentaires, et de renforcer la coopération internationale, afin d'appuyer et de compléter les efforts déployés par les pays en développement et les pays en transition en vue de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*¹⁷».

Le document intitulé *Examen du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (**CGRFA-16/17/13**) rend compte des activités menées par la FAO à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial depuis la dernière session de la Commission. En outre, il traite du fonctionnement et de l'efficacité de la Stratégie de financement et fournit des informations sur la mise en œuvre du premier cycle de projets lancé au titre du Compte fiduciaire pour la Stratégie de financement, sur la base des recommandations du Groupe de travail. Des renseignements supplémentaires sur les ressources zoogénétiques figurent dans le document intitulé *Situation des ressources zoogénétiques 2016* (**CGRFA-16/17/Inf.15**). Le document intitulé *Contribution des espèces et des races d'animaux d'élevage à la fourniture de services écosystémiques* (**CGRFA-16/17/Inf.16**) fournit des informations actualisées sur les activités de la FAO dans le domaine des services écosystémiques rendus par les animaux d'élevage et des processus internationaux y afférents.

2) Examen et mise à jour éventuelle du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

À sa dernière session, la Commission est convenue d'examiner le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques afin de donner suite aux conclusions du deuxième rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. À la demande de la Commission, la FAO a compilé les contributions et les recommandations des membres de la Commission et des observateurs aux fins de la mise à jour du Plan d'action mondial. Le Groupe de travail s'est ensuite penché sur les recommandations des membres et des observateurs que le Secrétariat avait synthétisées. Le Groupe de travail a proposé un certain nombre de recommandations,

¹⁶ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 86.

¹⁷ CGRFA-12/09/Rapport, Annexe C.

qui sont contenues dans le document intitulé *Examen du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques* (CGRFA-16/17/14), pour examen par la Commission.

POINT 5: RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

5.1 Rapport de la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire¹⁸.

La huitième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 6 au 8 juillet 2016 et son rapport (CGRFA-16/17/15) se trouve devant la Commission, pour examen.

5.2 Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Le deuxième Plan d'action mondial fournit un cadre important convenu au niveau international pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les progrès accomplis dans son exécution et les processus de suivi qui y sont associés sont contrôlés et pilotés par les gouvernements et les autres Membres de la FAO, par le biais de la Commission¹⁹.

Le document intitulé *Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture* (CGRFA-16/17/16) rend compte, pour examen par la Commission: 1) des principaux éléments découlant de l'évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial par les pays et 2) des activités menées par la FAO à l'appui de la mise en œuvre.

1) Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par les pays

Les résultats de la première évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, impulsée par les pays et fondée sur les cibles et les indicateurs que la Commission a adoptés à sa quatorzième session ordinaire²⁰, sont résumés dans le document intitulé *Évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2012-2014) – Synthèse* (CGRFA-16/17/Inf.17.1). On trouvera dans le document intitulé *Évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2012-2014) – Rapport complet* (CGRFA-16/17/Inf.17.2) des informations plus détaillées sur l'évaluation réalisée.

2) Activités de la FAO à l'appui de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial

i) Conservation et utilisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et conservation des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments au niveau national

À sa dernière session, la Commission a invité son Groupe de travail à examiner et à réviser les projets de directives techniques sur la conservation et l'utilisation des variétés des agriculteurs/variétés locales et sur la conservation des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments au niveau national, compte tenu des contributions

¹⁸ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 86.

¹⁹ Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, paragraphe 315.

²⁰ CGRFA-14/13/Rapport, Annexe C.

apportées par les Membres et les autres parties prenantes²¹. Le Groupe de travail a examiné les deux projets de directives et a formulé des observations à ce sujet. Les deux projets, tels que revus par le Secrétariat à la lumière des observations qui lui ont été communiquées, sont présentés, pour examen par la Commission, dans les documents suivants: *Conservation et utilisation des variétés des agriculteurs/variétés locales au niveau national – Projet révisé de directives volontaires (CGRFA-16/17/Inf.18)* et *Conservation des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments au niveau national – Projet révisé de directives volontaires (CGRFA-16/17/Inf.19)*.

ii) Réseau mondial pour la conservation in situ et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

À sa dernière session, la Commission a pris acte de la note conceptuelle révisée portant sur l'établissement d'un réseau mondial pour la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Elle a demandé à la FAO d'organiser des échanges informels avant la huitième session de son Groupe de travail afin que les parties concernées puissent étudier les différentes possibilités d'établissement d'un réseau pour la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques, ses fonctions, la gouvernance et les exigences budgétaires, notamment pour en assurer le financement à long terme²². Elle a demandé à la FAO de réviser la note conceptuelle à la lumière des résultats émanant des échanges, afin qu'elle puisse l'examiner. La note conceptuelle révisée figure dans le document intitulé *Établissement d'un réseau mondial pour la conservation in situ et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/Inf.20)*. Le document intitulé *Rapport relatif aux échanges informels à parties prenantes multiples sur la conservation in situ et la gestion à l'exploitation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/Inf.21)* se trouve devant la Commission, pour information.

5.3 Élaboration du troisième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

À sa dernière session, la Commission a approuvé le plan et le calendrier d'élaboration du troisième rapport sur l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. En outre, elle a accueilli avec satisfaction la pleine intégration des activités d'élaboration du troisième rapport dans le processus de suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. Elle a recommandé que la liste des études thématiques soit révisée après l'évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial à sa prochaine session ordinaire. À la lumière de l'expérience récente en matière d'établissement de rapports par les pays et compte tenu des recommandations du Groupe de travail, le document intitulé *État d'avancement du troisième rapport sur L'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (CGRFA-16/17/17)* fournit un nouveau calendrier pour l'élaboration du troisième rapport et la liste révisée des études thématiques de référence, pour examen par la Commission.

POINT 6: RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

6.1 Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières

La Commission a demandé à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières pour l'alimentation et l'agriculture de se réunir avant sa prochaine session ordinaire²³. La quatrième session du Groupe de travail s'est donc tenue du 10 au 12 mai 2016 et son rapport (CGRFA-16/17/18) se trouve devant la Commission, pour examen.

²¹ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 51.

²² CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 51.

²³ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 123.

6.2 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières

À sa dernière session, la Commission a adopté la *Stratégie de mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*²⁴. Cette Stratégie a pour objet de déterminer des outils et des mécanismes qui permettront à la Commission de faciliter et de renforcer la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

Le document intitulé *État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (CGRFA-16/17/19)* résume les activités menées par la FAO en coopération avec ses partenaires depuis la quinzième session ordinaire de la Commission dans les domaines mis en avant par la Stratégie. En outre, il donne des informations sur l'intégration des ressources génétiques forestières dans le programme de la FAO relatif aux forêts.

À sa dernière session, la Commission a invité la FAO à poursuivre ses travaux sur les cibles et les indicateurs concernant les ressources génétiques forestières. Le document intitulé *Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (CGRFA-16/17/20)* propose des cibles et des indicateurs, tels que revus par le Groupe de travail, ainsi qu'un calendrier de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, pour examen par la Commission.

POINT 7: MICRO-ORGANISMES ET INVERTÉBRÉS

À sa dernière session, la Commission a demandé à la FAO de revoir la planification de ses travaux intéressant la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés une fois que le rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* aurait été présenté à la Commission, de préférence à sa seizième session ordinaire²⁵.

Le document intitulé *État d'avancement des travaux de la Commission sur la conservation et l'utilisation durable des micro-organismes et des invertébrés (CGRFA-16/17/21)* porte sur les sources d'information concernant la diversité des micro-organismes et des invertébrés qui ont servi à élaborer le rapport sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et sollicite l'avis de la Commission sur la manière dont il conviendra de traiter le rôle des micro-organismes et des invertébrés dans ses travaux futurs.

D'autres informations pertinentes figurent dans les documents suivants: *Rapport intérimaire sur l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs (CGRFA-16/17/Inf.22)* et *Rapport intérimaire sur l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des sols (CGRFA-16/17/Inf.23)*.

POINT 8: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL

Un examen des résultats et des étapes principales du Programme de travail pluriannuel de la Commission est prévu pour la présente session. Le document intitulé *Examen de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et projet de Plan stratégique 2018-2027 pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/22)* fait le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel depuis son adoption en 2007. À la lumière des progrès accomplis au cours de la dernière décennie, il propose un nouveau *Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2018-2027)*, pour examen par la Commission.

Le *Plan stratégique* suggère d'aligner les objectifs et les cibles de la Commission sur les ODD et sur les indicateurs déjà approuvés par la Commission pour les différents sous-secteurs. Le document

²⁴ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 45.

²⁵ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 69.

intitulé *Évaluation des progrès accomplis par rapport aux cibles du Plan stratégique (CGRFA-16/17/Inf.24)* fournit des orientations pour l'élaboration d'indicateurs relatifs aux cibles de la Commission.

À sa dernière session, la Commission a salué l'appui des pays donateurs et de la FAO à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et a invité les donateurs à continuer de fournir des ressources extrabudgétaires pour concourir à la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel et faciliter la participation des pays en développement aux réunions pertinentes. Elle a demandé à son Secrétaire de réfléchir à des moyens de favoriser la mobilisation de fonds et d'assurer une plus grande efficacité, y compris par la création d'un fonds fiduciaire pour les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et de lui présenter les solutions trouvées afin qu'elle les examine²⁶.

Le document intitulé *Mobilisation de fonds pour les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et augmentation de l'efficacité des activités qui leur sont consacrées (CGRFA-16/17/23)* indique les ressources humaines et financières dont dispose la FAO pour mener ses activités dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture pendant le présent exercice biennal. Sur la base des résultats d'une évaluation récente des travaux de la FAO concernant les ressources génétiques, ce document propose des solutions qui permettraient d'améliorer l'efficacité et un projet de budget dans lequel sont indiqués les besoins en ressources extrabudgétaires pour 2018-2019 et 2020-2021.

COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

POINT 9: COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX

À sa dernière session, la Commission a remercié les organisations et les instruments internationaux d'avoir contribué à ses travaux et a invité son Secrétaire à continuer de demander aux organisations et aux instruments internationaux de fournir des contributions sur les thèmes prioritaires des sessions ordinaires, et à les lui communiquer pour information²⁷.

Le document intitulé *Coopération avec des organisations et des instruments internationaux (CGRFA-16/17/24 Rev.1)* donne des informations sur le processus par lequel les organisations et les instruments internationaux ont fourni des renseignements aux fins de la présente session.

Le document intitulé *Collaboration avec le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/25)*, établi conjointement par les secrétariats du Traité et de la Commission, donne suite à la demande de la Commission en fournissant les informations supplémentaires – en particulier en ce qui concerne les incidences financières et administratives – qui sont nécessaires à un débat éclairé sur le transfert de tâches et d'activités de la Commission à l'Organe directeur du Traité. En outre, il contient des renseignements sur la coopération entre la Commission et le Traité, et présente les conclusions et propositions figurant dans la résolution 9/2015 de l'Organe directeur, pour examen par la Commission.

Le document intitulé *Contributions des organisations et des instruments internationaux sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/Inf.9)* donne un aperçu des organisations et des instruments internationaux qui ont apporté des contributions, ainsi que des domaines sur lesquels ceux-ci ont fait rapport. D'autres rapports ont été transmis par les entités suivantes: Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CGRFA-16/17/Inf.25), Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures (CGRFA-16/17/Inf.26) et Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-16/17/Inf.27).

²⁶ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 72.

²⁷ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 79.

AUTRES QUESTIONS

- POINT 10: QUESTIONS DIVERSES**
- POINT 11: DATE ET LIEU DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION**
- POINT 12: ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR**
- POINT 13: ADOPTION DU RAPPORT**

ANNEXE
CALENDRIER PROVISOIRE

Horaire	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
Lundi 30 janvier 2017 matin			
10 heures- 13 heures		Ouverture de la session	
	1	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	CGRFA-16/17/1 CGRFA-16/17/2 Rev.1
	PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL		
	2	Questions transversales	
		2.1 <i>L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-16/17/3 CGRFA-16/17/4
	2.2 Rôle des ressources génétiques dans la sécurité alimentaire	CGRFA-16/17/5	
Lundi 30 janvier 2017 après-midi			
15 heures- 18 heures		2.3 Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages qui en découlent	CGRFA-16/17/6 CGRFA-16/17/7
		2.4 Examen du Programme de travail sur le changement climatique et les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-16/17/8
		2.5 Examen de l'application des objectifs et des indicateurs relatifs aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-16/17/9
Mardi 31 janvier 2017 matin			
10 heures- 13 heures	3	Ressources génétiques aquatiques	
		3.1 Rapport de la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental <i>ad hoc</i> sur les ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-16/17/10

Horaire	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
		3.2 <i>L'état des ressources génétiques aquatiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-16/17/11
Mardi 31 janvier 2017 après-midi			
15 heures- 18 heures	4	Ressources zoogénétiques	
		4.1 Rapport de la neuvième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-16/17/12
		4.2 Examen du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques	CGRFA-16/17/13 CGRFA-16/17/14
Mercredi 1^{er} février 2017 matin			
10 heures- 13 heures	5	Ressources phytogénétiques	
		5.1 Rapport de la huitième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-16/17/15
		5.2 Mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	CGRFA-16/17/16
		5.3 Élaboration du <i>troisième Rapport sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde</i>	CGRFA-16/17/17
Mercredi 1^{er} février 2017 après-midi			
15 heures- 18 heures	6	Ressources génétiques forestières	
		6.1 Rapport de la quatrième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières	CGRFA-16/17/18

Horaire	Point de l'ordre du jour	Titre	Documents de travail
		6.2 Mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	CGRFA-16/17/19 CGRFA-16/17/20
Jeudi 2 février 2017 matin			
10 heures- 13 heures	7	Micro-organismes et invertébrés	CGRFA-16/17/21
	8	Mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel	CGRFA-16/17/22 CGRFA-16/17/23
Jeudi 2 février 2017 après-midi			
15 heures- 18 heures	COOPÉRATION AVEC DES ORGANISATIONS ET DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX		
	9	Coopération avec des organisations et des instruments internationaux	CGRFA-16/17/24 Rev.1 CGRFA-16/17/25
	AUTRES QUESTIONS		
	10	Questions diverses	
	11	Date et lieu de la dix-septième session ordinaire de la Commission	
	12	Élection du Président et des vice-présidents	
Vendredi 3 février 2017 après-midi			
15 heures- 18 heures	13	Adoption du rapport	